

1- La liste des ruptures de services et découvertures médicales survenues dans chacun des centres hospitaliers de l'Abitibi-Témiscamingue, entre le 1er janvier 2011 et le 1er août 2021, ainsi que le motif associé (manque de personnel, bris d'équipement, etc.)

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos (Abitibi)
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – La Sarre (Abitibi)
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – Rouyn-Noranda (Abitibi)
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – Val-d'Or (Abitibi)
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – Ville-Marie (Témiscamingue)

Réponse : Voir le fichier excel ci-joint. Veuillez noter que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reçoit les découvertures anticipées et confirmées des établissements hebdomadairement. Le MSSS reçoit uniquement les découvertures liées à un manque de médecins sans autres motifs précisés. De plus, le MSSS effectue la compilation des ruptures de services pour les spécialités de base (anesthésie, chirurgie générale, obstétrique) depuis 2018 seulement. Le MSSS a débuté la compilation pour radiologie en 2021. Le MSSS ne peut pas retourner plus en arrière que 2018 et il ne fait pas la compilation pour l'ensemble des spécialités.

2- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Santé et des services sociaux concernant les différentes ruptures de services affectant les 5 centres hospitaliers de la région

Réponse : Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

3- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Santé et des services sociaux concernant la pénurie d'infirmières dans la région

Réponse : Voir le fichier joint.

4- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec concernant la pénurie d'infirmières dans la région

Réponse : Le MSSS ne possède aucun document sur le sujet. Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

5- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec concernant la pénurie d'infirmières dans la région

Réponse : Le MSSS ne possède aucun document sur le sujet. Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

6- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire au Centre intégré de santé de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue avec l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec en lien avec les ruptures en obstétrique

Réponse : Le MSSS ne possède aucun document sur le sujet. Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

7- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire au Centre intégré de santé de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec en lien avec les ruptures de services médicaux spécialisés, dont les services d'obstétrique, de chirurgie, de santé mentale, d'urgence et soins intensifs

Réponse : Le MSSS ne possède aucun document sur le sujet. Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

8- Depuis 2016, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire au Centre intégré de santé de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec en lien avec les différentes ruptures de services médicaux spécialisés

Réponse : Le MSSS ne possède aucun document sur le sujet. Nous vous renvoyons au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

9- Depuis 2019, toutes communications ou tous les échanges (courriel, lettre) entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Santé et des Services sociaux en lien avec les démarches d'identification des solutions permettant d'accroître la disponibilité de la main-d'œuvre infirmière en Abitibi-Témiscamingue, ainsi que le déploiement de tout levier favorisant les activités de recrutement et formation accrue de professionnels en santé en région

Réponse : Voir le fichier joint.